

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Psychologue

Informations sur le concours

Publié le :	01-09-2026
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	3
Adresse d'envoi email des candidatures :	ressources.humaines@chbd-laragne.fr
Date du concours :	02-11-2026
A propos du poste :	

Le CHBD est un établissement de santé accueillant un public d'enfant ou d'adulte ayant des troubles psychiatriques .
Les prises en charge se font également auprès des personnes Agées ou en situation de Handicap

Informations sur l'établissement

Nom :	Centre Hospitalier Buech Durance
Ville :	05300 Laragne-Montéglin
Site Web :	https://www.chbd-laragne.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	01-10-2026
Conditions de candidature :	

La sélection des candidats reposera à la fois :

Sur une admissibilité prononcée par le jury après examen sur dossier des titres, des travaux et, le cas échéant, de l'expérience professionnelle des candidats ;
Sur une épreuve orale d'admission consistant en un entretien à caractère professionnel avec le jury destiné à apprécier les motivations et aptitudes des candidats déclarés admissibles.

Pour les titulaires d'un doctorat, les candidats au concours se présenteront lors d'une épreuve orale en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat. Cette épreuve consiste en un entretien intégré à l'épreuve orale.

Peuvent faire acte de candidature à ce concours les personnes titulaires :

1° De la licence et de la maîtrise en psychologie qui justifient, en outre, de l'obtention :

a) Soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie ;

b) Soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

c) Soit d'un des titres figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de la santé ;

2° De la licence visée au 1° et d'un master mention psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

3° Du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris ;

4° De titres ou diplômes étrangers reconnus comme équivalents aux titres et diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées au 5° de l'article 1er du décret n° 90-255 du 22 mars 1990 susvisé ;

5° D'une qualification reconnue comme équivalente à l'un des titres ou diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées par le chapitre III du décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Les titres et diplômes visés au 1°, 2°, 3° et 4° doivent avoir été délivrés dans les spécialités définies par arrêté du ministre chargé de la santé à savoir les diplômes d'études supérieures spécialisées et les masters délivrés dans les domaines suivants :

1° Psychologie clinique ;

2° Psychologie pathologique ;

3° Psychologie de l'enfance et de l'adolescence ;

4° Psychologie gériatrique ;

5° Psychologie appliquée à la formation de formateurs d'adultes et de formateurs d'enfants ;

6° Psychologie des perturbations cognitives ;

7° Cliniques criminelles ;

8° Psychologie de la personne déficiente : aspects neuropsychologiques et développementaux du fonctionnement cognitif ;

9° Conseil psychologique ;

10° Psychologie « groupes et institutions : approches cliniques et psychopathologiques » ;

11° Psychologie interculturelle

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un doctorat, en sus des diplômes ci-dessus requis, peuvent présenter une épreuve orale en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat

Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions

Pièces à fournir :

A l'appui de sa demande, le candidat doit joindre les pièces suivantes :

Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre (dont choix établissement) ;

Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre, le descriptif de son expérience professionnelle et une lettre de motivation ;

Une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité

La photocopie du diplôme permettant de concourir ou une copie conforme à ce document.

- Les justificatifs des titres, expériences, stages, fonctions, travaux ;
- Les certificats de travail et de stage mentionnant les fonctions occupées
- Les attestations de formations complémentaires et de formation continue (journées, colloques, ...)
- Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national.

Pour les titulaires d'un doctorat candidats au concours, le dossier constitué par le candidat, qui servira par ailleurs à conduire l'entretien du jury, doit comporter obligatoirement les pièces suivantes :

- Un curriculum vitae dactylographié de deux pages au plus, décrivant son parcours universitaire et, le cas échéant, professionnel avec mention des emplois occupés, des fonctions et responsabilités exercées, les formations suivies et les stages effectués ;
- Une lettre de motivation, dans laquelle le candidat présentera notamment les éléments qui constituent, selon lui, les acquis de son expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche
- Les titres et diplômes obtenus

Le candidat veillera toutefois à transmettre un dossier structuré présentant son parcours professionnel détaillé, ses missions dans les différents postes occupés, et son engagement dans la fonction publique.

Mail pour l'envoi des candidatures : ressources.humaines@chbd-laragne.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures : Monsieur le Directeur du CHBD- Service Concours - Rue du Dr Provansal-
05300 LARAGNE